



Assemblée communale du 12 décembre 2013

Point 2.3

Extension du réseau d'eau potable pour le quartier Le Trepalley (Clos d'Illens)

Une nouvelle zone à bâtir a été créée au-dessus du quartier du Clos d'Illens. Le nom attribué à la rue est "Le Trepalley ". La construction des premières habitations est prévue en 2014. Pour rappel, cette zone à bâtir a été autorisée, lors de la révision du Plan d'aménagement local (PAL), en compensation de la mise en zone libre du quartier de La Place.

Conformément au règlement communal sur l'eau potable, la commune a l'obligation d'amener l'infrastructure de l'eau potable aux limites des zones à bâtir inscrites dans le PAL.

Dès lors, la commune devra relier cette zone à bâtir à son réseau communal d'eau potable.

La conduite principale, où va se faire le raccordement, se situe le long de la route du Clos d'Illens. La longueur du nouveau tronçon sera de 85 mètres. Quant à la conduite, elle sera en fonte "ductile ecopur" d'un diamètre de 125 mm. Une vanne principale sera installée afin de permettre la fermeture totale de ce nouveau tronçon d'eau potable.

Deux bornes hydrantes sont déjà existantes dans un rayon de moins de 100 mètres de chaque côté de la zone à bâtir. Donc, aucune autre hydrante n'est prévue.

Le montant demandé de 25'000 francs prévoit la creuse, la pose ainsi que la fourniture de la conduite d'eau potable.

Investissement	25'000
Financé par prélèvement sur réserve	25'000

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.